



**32^{èmes} CHAMPIONNATS NATIONAUX DE
TRIATHLON EN SALLE D'ATHLETISME
Benjamins et Minimes**



Stade Couvert Jesse OWENS

Parc des Sports – 2, chaussée de Ritterhude – 27100 VAL DE REUIL

Jeudi 2 Février 2017

Organisés par l'UGSEL Normandie

FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277, rue Saint-Jacques - 75240 PARIS cedex 05

Tél. 01 44 41 48 52 - Fax. 01 43 29 96 88

e-mail : v-proy@ugsel.org

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

**CASAL
SPORT**

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

LIEU	Stade Couvert Jesse OWENS Parc des Sports 2 chaussée de Ritterhude 27100 VAL DE REUIL
ACCUEIL	Dans le grand hall d'entrée du stade couvert, le jeudi 2 février 2017 , à partir de 07.30 heures.
ACCES	Autoroute A 13 - sortie 19 - INCARVILLE/VAL DE REUIL , suivre VAL DE REUIL. Le stade se situe à côté du lycée Marc BLOCH Voir plan joint
PARKING	Parking voitures et autocars situé à l'extérieur prévu pour accueillir 500 personnes
RESTAURATION	La restauration se fera auprès de la buvette organisée dans le stade couvert sous forme de paniers pique-nique (1 sandwich poulet - 1 paquet de chips - 1 tomate - 1 barre de céréale - 1 bouteille d'eau) Commande à adresser à l'UGSEL Normandie en utilisant le questionnaire de participation à retourner pour le lundi 23 janvier 2017 par mail plus par voie postale pour votre règlement dernier délai le jeudi 26 janvier.
PRIX DU PANIER-REPAS	6,10 €. Tout repas commandé sera dû. En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra être effectué.
DROIT D'ENGAGEMENT	11,50 € par athlète.
PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2017 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0 ,020 € par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour ; référence dicoroute).
NOTE IMPORTANTE	L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées. Une deuxième paire de chaussures est nécessaire. Seules les pointes de 6 mm sont autorisées dans l'équipement pour l'entraînement et la compétition. Il est interdit d'accéder aux gradins, vestiaires avec les chaussures à pointes. Aucun accompagnateur ne sera autorisé à descendre sur la piste. Les spectateurs sont priés de rester dans les tribunes Voir en annexe la charte de l'utilisateur du stade couvert Jesse OWENS

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENTS : Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2016-2020 (saison 2016 - 2017) parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE : Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page 5)

DIRECTEUR DE COMPETITION : M. Jacques FIEVRE

JUGE ARBITRE GENERAL : M. André KERVEILLANT

JUGES ARBITRES : MM. C.BEWY - J.F CHARLOT - A. GUENZI - J.Y. LEGRAND - S. RIGOT

JURY D'APPEL (cf. art 16.3 des règlements généraux) : Le jury d'appel est composé de 3 à 5 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, le (la) Président(e) du comité d'organisation ou son (sa) représentant(e), un membre du jury, plus éventuellement deux personnes à désigner sur place.

REPRESENTANT BUREAU NATIONAL : M. Bruno DIMPRES

JURY : Les fonctions seront attribuées sur place.
La réunion du jury est prévue le **jeudi 2 février 2017 à 8 h 00**.

JURY EQUIPES Voir article 6 du règlement spécifique ATHLETISME EN SALLE
Toutes les A.S. ayant au moins une équipe qualifiée devront fournir un juge adulte. Une A.S. ayant une ou deux équipes qualifiées dans une même compétition devra présenter « un jeune officiel ». Une A.S ayant trois équipes ou plus qualifiées dans une même compétition devra en présenter 2.

LICENCES : Elles seront contrôlées à la chambre d'appel.

DOSSARDS : Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil sur présentation du reçu certifiant le versement des droits d'engagement. Les athlètes n'auront qu'un seul dossard pour l'ensemble du championnat. Ce dossard devra être fixé lors des épreuves par 4 épingles.

DEPOT DES FEUILLES D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES

Confirmation et composition des équipes devront parvenir à l'UGSEL Nationale au plus tard le **mardi 24 janvier 2017, dernier délai** par mail : v-proy@ugsel.org.

MODIFICATION DES EPREUVES INDIVIDUELLES OU DES COMPOSITIONS D'EQUIPES

Les modifications des équipes devront IMPERATIVEMENT parvenir à l'UGSEL (par mail : v-proy@ugsel.org) avant le **lundi 30 janvier 2017, 17 h**.
Aucune modification ne sera prise en compte sur place.

TENUE VESTIMENTAIRE

Le **port du maillot de l'établissement est obligatoire** (cf. art 26 & 27 des règlements généraux). Le maillot des clubs ou le maillot publicitaire est interdit. **Le short ou le cuissard est obligatoire**, en aucun cas les deux ensembles ne seront tolérés. Le bermuda ou le caleçon dépassant du short est interdit.

REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Conformément à l'article 20 des règlements généraux de l'UGSEL :

« Les représentants du Conseil National, de la Commission Sportive Nationale, présents à la compétition, avec le Comité Organisateur, peuvent prendre ensemble et d'un commun accord dans le cas prévu à l'article ci-dessus et après enquête, toute sanction qui s'impose (rappel à devoirs, suspension ou expulsion d'un joueur, d'un dirigeant ou d'une équipe) et exiger le remboursement des dégâts constatés.

Lire également les articles 24, 25 et 26 (2^{ème} alinéa) des règlements généraux.

TENUE DES ATHLETES

Pendant la participation aux épreuves et la remise des médailles, les « MAQUILLAGES et GRIMAGES » ne seront pas tolérés.

PODIUM

Rappel du règlement (art 26 des règlements généraux) :

« Tout athlète obtenant une récompense (trois premières places individuelles ou par équipes) devra être présent sur le podium obligatoirement avec le maillot de son établissement sauf si les conditions climatiques ne le permettent pas ».

APPEL DES ATHLETES Pour une meilleure gestion de la compétition :

- Pour tous les concours, les athlètes devront se présenter à la Chambre d'Appel Concours **30 minutes avant le début de l'épreuve.**
- Pour toutes les courses, les athlètes ou leurs représentants devront se présenter à la Chambre d'appel Courses pour confirmer leur participation **1 heure au moins avant l'horaire officiel de leur course.**

Il est rappelé qu'en cas de plusieurs épreuves à disputer simultanément, les courses priment sur les concours.

MARQUES

seuls peuvent être utilisés en guise de marques les rubans adhésifs, à condition toutefois d'être enlevés dès que la compétition est terminée. Les bombes à peinture et les craies sont formellement interdites. Les trainings ne pourront pas être utilisés en guise de marques.

MATERIEL

A l'exception des perches, **aucun engin personnel** ne sera admis pendant la compétition sauf avis contraire du Juge Arbitre.

RELAIS D'AMBIANCE Deux relais d'ambiance seront proposés à l'issue de la compétition (cf. article 16.9 du règlement particulier « athlétisme en salle »). Les inscriptions des relais d'établissements se feront sur place.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

07.30 heures	Accueil et Pointage du Jury à VAL de REUIL Salle Jesse OWENS
08.00 heures	Réunion du jury
08.30 heures	Haut MG - Perche BG/MG - Long MG - TS MG - Poids MF
09.00 heures 50 m BF 50 m BG	
09.50 heures 50 m H BF 50 m H BG	
10.30 heures 50 m H MF 50 m H MG	Haut BG - Long BG - TS BG - Poids BF
12.30 heures	Poids MG
13.15 heures	Haut MF - Perche BF/MF - Long MF - TS MF
14.30 heures	Poids BG
15.15 heures 50 m MG 50 m MF	
15.30 heures	Haut BF - Long BF - TS BF
16.25 heures 1000m MG 1000m MF 1000m BG 1000m BF	
17.30 heures	Relais d'ambiance 4 x 1/2 tour MG Relais d'ambiance 4 x 1/2 tour MF Relais d'ambiance 4 x 1/2 tour BF Relais d'ambiance 4 x 1/2 tour BG
18.30 heures	Résultats et récompenses